

[Traduction]

CODE DU TRAVAIL—FRAIS DE PUBLICITÉ

Question n° 805—**M. Hales**:

1. A quel total s'est élevé le coût des annonces qui ont paru dans tous les journaux, périodiques et revues au sujet du nouveau Code fédéral du travail?

2. A quel total s'est élevé le coût de toutes les annonces faites à la radio et à la télévision à l'égard de ce qui précède?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): 1. \$142,769.

2. \$28,968.

LE CENTENAIRE—DEMANDE DE SUBVENTION

Question n° 809—**M. Loney**:

A-t-on reçu une demande de subvention pour un projet du Centenaire de la part de la municipalité de Southampton, comté de Bruce, Ontario?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): La Commission du centenaire ne reçoit les demandes des municipalités qu'une fois ces demandes approuvées par le gouvernement provincial. Elle ne possède donc aucun renseignement sur le nombre de demandes qui ont pu être présentées par les municipalités d'une circonscription en particulier. Au 18 juin 1965, elle n'avait reçu du Comité consultatif du Centenaire de l'Ontario aucune demande relative à la municipalité de Southampton, comté de Bruce, en Ontario.

[Français]

LE TRANSPORT INTERURBAIN DU COURRIER PAR CHEMINS DE FER

Question n° 811—**M. Marcoux**:

Afin de réduire le nombre des vols perpétrés dans des camions affectés à l'acheminement des sacs postaux, le ministère des Postes considère-t-il remettre en vigueur l'utilisation des chemins de fer pour le transport interurbain du courrier postal?

L'hon. René Tremblay (ministre des Postes): Le ministère des Postes utilise les chemins de fer pour le transport interrurbain du courrier lorsque les horaires des trains correspondent aux exigences du service.

LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE À QUÉBEC

Question n° 812—**M. Marcoux**:

Existe-t-il, dans la cité de Québec, un bureau de la Banque d'expansion industrielle? Dans l'affirmative, a) depuis quand, b) quel est le nombre de ses employés, c) quel est le nombre de prêts consentis, pour chaque année, d) le montant total accordé, e) quelle est la proportion de ces chiffres avec ceux de toute la Banque en général, f) quel est le coût pour chaque année d'opérations de ce bureau de Québec, g) quelle région est desservie par ce bureau?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): a) Depuis juin 1959. b) Vingt. c), d) et e) Les renseigne-

[L'hon. M. Sharp.]

ments demandés ne sont pas disponibles. Les autorisations de prêts sont classées par province aux pages 14 et 15 du dernier rapport annuel de la Banque d'expansion industrielle. f) Les frais d'opérations de la Banque pour l'année financière 1964 se trouvent à la page 10 du dernier rapport annuel, mais ne sont pas disponibles par bureau. g) Les comtés de Lac-Saint-Jean-Ouest, Lac-Saint-Jean-Est, Chicoutimi, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Montmorency, Québec et Portneuf; ainsi que les comtés de Lotbinière, Mégantic, Frontenac et tous les comtés à l'est jusqu'à et y compris Kamouraska; les Îles-de-la-Madeleine.

*FONCTIONNAIRES FRANCOPHONES DES FINANCES TOUCHANT PLUS DE \$6,000 PAR ANNÉE

Question n° 823—**M. Pigeon**:

1. Combien y a-t-il de Canadiens français au ministère des Finances dont le salaire est de \$6,000 et plus par année?

2. Combien y a-t-il de fonctionnaires (total) dans ce ministère qui gagnent un salaire de \$6,000 et plus par année?

M. L. T. Pennell (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le ministère des Finances, y compris le bureau du contrôleur du Trésor et la Monnaie canadienne, voici la réponse: 1.—236; 2.—951.

[Traduction]

ENTRETIENS AU SUJET DE L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE

Question n° 824—**M. Stenson**:

1. Quand les entretiens échangés entre les représentants du ministère de l'Industrie et les fonctionnaires supérieurs du gouvernement d'Ontario au sujet de l'entente conclue entre le Canada et les États-Unis à l'égard des automobiles eurent-ils lieu?

2. Quels étaient les noms de ces fonctionnaires?

3. A quels ministères provinciaux ces fonctionnaires étaient-ils attachés?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): 1, 2, 3. Le 3 décembre 1964, le sous-ministre et le sous-ministre adjoint de l'Industrie se sont entretenus au sujet de l'entente projetée entre le Canada et les États-Unis à l'égard des automobiles avec le sous-ministre de l'Économie et du Développement de la province d'Ontario ainsi qu'avec le directeur de l'expansion industrielle de ce même ministère. Le 4 février 1965, le sous-ministre adjoint de l'Industrie a de nouveau rencontré le ministre de l'Économie et du Développement de l'Ontario ainsi que les hauts fonctionnaires de différents ministères du gouvernement de l'Ontario pour s'entretenir avec eux de ce projet. Il y a eu subséquemment un certain nombre d'entretiens entre des hauts fonctionnaires des ministères fédéraux et des représentants du gouvernement de l'Ontario.